

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 17 mars 2026 à 19h30, au siège social de la Régie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, et à laquelle sont présents :

Pour la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Madame la mairesse Suzanne Boulais ainsi que Mesdames les conseillères Audrey Ashworth et Josianne Bouchard.

Pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Monsieur le conseiller Maxime Lasnier et Madame la conseillère Karine Trudeau.

Les membres du Conseil d'administration forment quorum sous la présidence de Madame Suzanne Boulais.

Sont également présents :

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie; et

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie.

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, est absent et en a informé les membres du Conseil d'administration.

1- Ouverture de la séance

Madame Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration, procède à l'ouverture de la séance à 19h35.

2- Adoption de l'ordre du jour

Ri-2026-03-1916

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 mars 2026;

Considérant que lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière, comme suit :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal du 17 février 2026
- 4- Comptes
- 5- Correspondance
- 6- Vérification financière
 - 6.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025
 - 6.2 Contrat pour les années subséquentes
- 7- Régie intermunicipale d'incendie : possibilité d'adhésion d'autres municipalités
 - 7.1 Journal *Le Canada français*, 19 février 2026, page 30
 - 7.2 Rencontre des maires, des directeurs généraux et des directeurs des Services de sécurité incendie à Saint-Alexandre : date à déterminer

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

- 8- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : troisième atelier virtuel reporté au 2 avril 2026
- 9- Journée de formation pour les officiers – « Gestion de l'intervention » : reportée au 25 avril 2026
- 10- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés
- 11- Prévention résidentielle 2026
 - 11.1 Secteurs ciblés
 - 11.2 Procédure
- 12- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie
 - 12.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)
 - 12.2 Bâtiments vétustes sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville
- 13- Rapports des membres du Conseil d'administration
- 14- Varia
 - 14.1 État du bâtiment de la caserne à Sainte-Brigide-d'Iberville : suivi
- 15- Période de questions
- 16- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation du procès-verbal du 17 février 2026

Ri-2026-03-1917

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 février 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 février 2026, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Comptes

Ri-2026-03-1918

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste des comptes payés et des comptes à payer de la Régie intermunicipale d'incendie en date du 17 mars 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU :

- d'approuver la liste des comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout pour un montant total de 41 524,92 \$;
- étant donné les quatre factures totalisant un montant de 606,50 \$ relativement à divers problèmes non encore résolus de connexion à distance avec l'ordinateur de la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville, d'ajouter le point suivant sous la rubrique « Varia » :
 - 14.2 Achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont effectuées.

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

5- Correspondance

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste de la correspondance transmise à la Régie intermunicipale d'incendie depuis la séance ordinaire tenue le 17 février 2026.

Lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière.

6- Vérification financière

6.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025

Ri-2026-03-1919

Considérant que la vérification financière 2025 de la Régie intermunicipale d'incendie a été effectuée par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton;

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du document intitulé « Sommaire de l'information financière – Exercice terminé le 31 décembre 2025 » et ont pris connaissance du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Contrat pour les années subséquentes

La directrice générale et greffière-trésorière rappelle aux membres du Conseil d'administration que la Régie intermunicipale d'incendie a accordé à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby le contrat de vérification financière pour une durée de cinq ans, soit les années 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027, le tout pour un montant total de 65 175 \$ plus toutes les taxes applicables (réf. résolution No Ri-2023-07-1576).

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

7- Régie intermunicipale d'incendie : possibilité d'adhésion d'autres municipalités

7.1 Journal *Le Canada Français*, 19 février 2026, page 30

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'article intitulé « Un nouveau regroupement de casernes pourrait voir le jour » publié dans le journal *Le Canada Français*, édition du 19 février 2026, page 30, et ce, suite à une conférence de presse tenue par Monsieur Yves Barrette, maire de la Municipalité de Saint-Alexandre.

7.2 Rencontre des maires, des directeurs généraux et des directeurs des Services de sécurité incendie à Saint-Alexandre : date à déterminer

Dans un courriel daté du 16 mars 2026, la Municipalité de Saint-Alexandre invite les maires, les directeurs généraux et les directeurs des Services de sécurité incendie de plusieurs municipalités à une « rencontre de réflexion concernant le partage des services incendie ». Un sondage est présentement en cours afin de déterminer la date de cette rencontre.

8- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : troisième atelier virtuel reporté au 2 avril 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'invitation qui a été transmise par la MRC du Haut-Richelieu, en collaboration avec la firme ICLEI Canada, à la Régie intermunicipale d'incendie pour participer à un troisième atelier virtuel dans le cadre de l'élaboration du « Plan climat » de la MRC. Cet atelier, initialement prévu le 9 décembre 2025, a été reporté au jeudi 2 avril 2026 de 9h00 à 11h00. L'objectif sera de caractériser les risques liés aux impacts climatiques sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu (réf. procès-verbal du 18 novembre 2025, point 15, page 1755 et procès-verbal du 16 décembre 2025, point 10, page 1766).

9- Journée de formation pour les officiers – « Gestion de l'intervention » : reportée au 25 avril 2026

Les membres du Conseil d'administration sont informés que la journée de formation intitulée « Gestion de l'intervention » organisée par la MRC du Haut-Richelieu, qui devait avoir lieu le vendredi 6 février ainsi que le samedi 7 février 2026 et qui avait été annulée en raison d'un problème de santé de l'instructeur, a été reportée au samedi 25 avril 2026 de 8h00 à 16h00.

Les cinq officiers ainsi que le pompier éligible à la fonction de lieutenant du Service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, qui avaient été autorisés à s'inscrire à cette formation, seront avisés de cette nouvelle date par Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie. Ce dernier transmettra lui-même à la MRC du Haut-Richelieu, d'ici le 17 avril 2026, les noms et les coordonnées des personnes disponibles à cette nouvelle date (réf. résolution No Ri-2026-01-1904 et procès-verbal du 17 février 2026, point 12, page 1791).

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

10- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés

Il n'y a aucun dossier à l'ordre du jour concernant la prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés.

11- Prévention résidentielle 2026

11.1 Secteurs ciblés

Les membres du Conseil d'administration sont informés que, pour l'année 2026, les secteurs ciblés pour la prévention résidentielle sont les suivants, selon le découpage du territoire des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville en cinq parties, soit environ 20 % des numéros civiques par année dans chacune des Municipalités :

Municipalité de Mont-Saint-Grégoire (environ 220 numéros civiques)

avenue Armand-Guillet
rue Bessette
avenue du Curé-Dupuis
rue Gilmore
rue des Pins
rue Saint-Joseph
rue Tétreault
rue Zéphir-Normandin

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville (environ 135 numéros civiques)

Rue des Frênes
rang de la Rivière Est
rang de la Rivière Ouest

11.2 Procédure

Ri-2026-03-1920

Considérant qu'en 2025, les pompiers du Service de sécurité incendie ont recommencé les visites de prévention résidentielle porte-à-porte, lesquelles avaient été arrêtées en 2020 en raison de la pandémie relative au Covid-19 et n'avaient jamais été reprises depuis ce temps (réf. résolution No Ri-2025-03-1800);

Considérant que les visites porte-à-porte par les pompiers pour la prévention résidentielle s'avèrent bénéfiques au niveau de la sécurité incendie;

Considérant qu'en général, les citoyens apprécient cette visite des pompiers et en profitent pour poser des questions concernant la sécurité incendie (ex. avertisseurs de fumée, poêles à combustion lente, etc.);

Considérant que quatre pompiers de la Régie intermunicipale d'incendie sont disponibles pour faire des visites de prévention résidentielle cette année;

Considérant que Monsieur Dominic Drouin, technicien en prévention incendie (TPI) et pompier de la Régie intermunicipale d'incendie, est prêt à agir à titre de coordonnateur et personne-ressource pour la prévention résidentielle 2026;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Audrey Ashworth

ET RÉSOLU :

- d'autoriser les pompiers du Service de sécurité incendie à effectuer les visites de prévention résidentielle porte-à-porte, et ce, pour les résidences des secteurs ciblés pour l'année 2026 (réf. point 11.1, pages 1799);
- d'autoriser Monsieur Dominic Drouin, technicien en prévention incendie (TPI) et pompier de la Régie intermunicipale d'incendie, à agir à titre de coordonnateur et personne-ressource pour la prévention résidentielle 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie

12.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, présente aux membres du Conseil d'administration un rapport verbal concernant les activités du SSI au cours des dernières semaines.

12.2 Bâtiments vétustes sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville

Ri-2026-03-1921

Considérant que Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, constate qu'il y a des bâtiments vétustes sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville et demande que les Municipalités prennent les mesures appropriées pour corriger la situation afin de diminuer les risques d'incendie;

Considérant l'article 145.41 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1)* stipulant, entre autres, que :

« Toute municipalité est tenue de maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, lequel doit contenir des normes visant à :

- 1) Empêcher le dépérissement des bâtiments;*
- 2) Protéger les bâtiments contre les intempéries et préserver l'intégrité de leur structure.*

[...]

La municipalité peut exiger, en cas de vétusté ou de délabrement d'un bâtiment, des travaux de réfection, de réparation ou d'entretien de celui-ci. »

Considérant que la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire a adopté le règlement numéro 2025-307 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, lequel est entré en vigueur le 10 avril 2025;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est en voie d'adopter un tel règlement;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josianne Bouchard

ET RÉSOLU :

- de demander à Monsieur Dominic Drouin d'établir une liste des bâtiments vétustes sur le territoire des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, dans le cadre de son travail de technicien en prévention incendie;
- de transmettre cette liste aux Municipalités afin que chacune puisse entreprendre des démarches auprès des propriétaires concernés et appliquer son règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments, si nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13- Rapports des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration n'ont aucun rapport à présenter.

14- Varia

14.1 État du bâtiment de la caserne à Sainte-Brigide-d'Iberville : suivi

Monsieur Mario van Rossum, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville, informe les membres du Conseil d'administration qu'il a effectué une visite de la caserne de Saint-Cyrille-de-Wendover, laquelle a récemment été rénovée et agrandie.

Le plan de construction, le plan extérieur ainsi que quelques photographies sont déposés aux membres du Conseil d'administration pour consultation.

Le dossier concernant l'état du bâtiment de la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville ainsi que les diverses possibilités de subvention pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie continueront d'être étudiés par la Municipalité.

Références :

- procès-verbal du 19 décembre 2023, point 15.3, page 1507
- procès-verbal du 19 novembre 2024, point 20.3, page 1620
- procès-verbal du 18 février 2025, point 12.4, pages 1659 et 1660
- procès-verbal du 16 décembre 2025, point 13.5, page 1768
- procès-verbal du 20 janvier 2026, point 12.2, pages 1781-1782

14.2 Achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville

Ri-2026-03-1922

Considérant que quatre factures totalisant un montant de 606,50 \$ sont inscrites sur la liste des comptes du mois de mars 2026 de la Régie intermunicipale d'incendie relativement à divers problèmes non encore résolus de connexion à distance avec l'ordinateur de la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 17 mars 2026**

Considérant que Logimax Service Informatique et Développement Innovations Haut-Richelieu n'ont pas réussi à régler le problème de connexion à distance du directeur du Service de sécurité incendie (SSI) ni les problèmes ponctuels de connexion en caserne du technicien en prévention incendie (TPI);

Considérant que cet ordinateur a été acheté en 2022 et que la mémoire externe ayant été ajoutée ne semble pas suffisante pour les besoins du SSI et du TPI;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU :

- de demander une soumission à Logimax Service Informatique pour l'achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- d'autoriser une dépense maximale de 1 500 \$ plus taxes pour cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15- Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

16- Levée de la séance

Ri-2026-03-1923

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suzanne Boulais, présidente

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussignée, Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, présidente